



FÉVRIER 2026



PROGRAMME COLLABORATIF D'EXPÉRIMENTATION D'UN OUTIL IA SPÉCIALISÉ POUR LA FILIÈRE DES INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX FERROVIAIRES

1 - Objectifs principaux du programme :

- **Tester des usages IA concrets sur des métiers** représentatifs de la filière. Identifier les cas d'usage prioritaires en fonction des métiers, des problématiques rencontrées et des gains potentiels. Les thématiques pressenties incluent la maintenance, la planification, la documentation technique, l'assistance à la décision, la sécurité et la préparation des interventions.
- **Mettre en place une expérimentation réelle**, impliquant un groupe pilote de 5 à 10 entreprises volontaires, qui disposeront chacune d'un espace IA dédié et cloisonné.
- **Accompagner les équipes dans la prise en main de l'outil IA**, en veillant à la pédagogie, à la compréhension des opportunités comme des limites, et à l'appropriation progressive des usages.
- **Mesurer les impacts**, qu'ils soient techniques, organisationnels ou humains : gains de temps, réduction de la charge mentale, fluidité décisionnelle, qualité des réponses, structuration des connaissances, etc.
- **Produire un retour d'expérience collectif**, consolidé et partageable sans données sensibles
- **Structurer les conditions de pérennisation**. Préparer un plan de diffusion à plus grande échelle.

2 - Déroulement en deux phases

(Nous considérons en Phase 1, la journée collaborative dédiée à l'IA du 5 juin 2025)

- **PHASE 2 – Expérimentation (2 à 3 mois).**

Cette phase constitue le cœur opérationnel du projet.

- **Sélection du groupe pilote** – 5 à 10 entreprises.

Chacune désignera un référent principal et un suppléant, garants de la continuité et du bon déroulement des échanges.

- **Constitution de corpus documentaires cloisonnés par entreprise.**

Chaque entreprise fournira un ensemble de documents représentatifs de ses activités : procédures, plans, schémas, consignes, retours d'expérience, rapports techniques, etc. Ces documents seront déposés dans un espace sécurisé et strictement cloisonné par entreprise.

Un volume maximal de 3 000 documents par entreprise (soit environ 5 à 6 Go) semble pertinent à ce stade pour l'expérimentation.

- **Mise en place d'un assistant IA dédié et sécurisé.**

Chaque entreprise bénéficiera d'un assistant IA configuré sur la base de son corpus documentaire propre. L'accès sera individualisé et sécurisé.

Le prestataire prendra en charge la configuration technique, l'ingestion des documents, les tests de fonctionnement et la vérification des réponses.

- **Ateliers collaboratifs & accompagnement individuel.**

Trois à quatre ateliers rythmeront cette phase : exploration et clarification des besoins métier / identification et priorisation des cas d'usage / scénarisation des usages testés / retours collectifs intermédiaires.

Ces ateliers permettront de structurer une compréhension commune des usages les plus pertinents et des limites rencontrées.

- **Analyse des usages et consolidation des retours**

Le prestataire réalisera des entretiens individuels avec chaque entreprise participante pour évaluer : la qualité des réponses produites par l'IA / le temps économisé ou les irritants supprimés / la facilité d'appropriation / les impacts organisationnels / les perspectives d'usage dans le quotidien du métier.

- **PHASE 3 – Diffusion & Ancrage (≈ 2 mois).**

- Structuration de la gouvernance IA pour prolonger la dynamique au-delà du groupe pilote.
- Élaboration d'un plan de diffusion progressif.
- Valorisation des résultats et restitution publique.

3 - Gouvernance & Confidentialité

- **Cloisonnement strict des données par entreprise** : Les données de chaque entreprise doivent être isolées techniquement et logiquement. Aucune mutualisation des documents originaux n'est autorisée sauf demande formelle et encadrée de l'ensemble des participants, concernant des documents généralisés, anonymisés ou non sensibles.
- **Aucun apprentissage croisé entre entreprises.**
- **Hébergement sécurisé en Union Européenne.**
- Accompagnement du prestataire à toutes les étapes de la gouvernance.
- Transparence, neutralité et traçabilité renforcées.

4 - Pourquoi lancer ce programme maintenant ?

Ce projet constitue une opportunité structurante pour :

- Maîtriser un sujet technologique devenu incontournable.
- Réduire les risques liés à l'adoption individuelle de l'IA.
- Renforcer la compétitivité et la modernisation des entreprises de la filière.
- Capitaliser collectivement sur les apprentissages.

5 – Conditions de participation au programme

La réalisation du projet est soumise à un minimum de 5 entreprises participantes (10 maximum).

Les places étant limitées, l'ordre d'inscription sera pris en compte.

MECATEAMCLUSTER prendra à sa charge une partie des coûts de ce programme.

En complément, une participation financière des entreprises sera fixée comme suit :

- Entre 900 € HT et 1100 € HT pour les PME/TPE.
- Entre 1800 € HT et 2200 € HT pour les groupes.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez répondre à l'enquête d'intérêt en **en cliquant ici avant le 24 février 2026**

Votre contact MECATEAMCLUSTER

Jessica TEIXEIRA

Chargée de Projets

Agence Bourgogne-Franche-Comté

+33(0)6 22 96 79 83

jteixeira@mecateamcluster.org